Ligne d’Écoute Solidaire de la Fédération : un réel soutien pour toutes les personnes atteintes de diabète

La ligne d’Écoute Solidaire de la Fédération Française des Diabétiques, créée en 2020, fête ses 3 ans. En 2022, 585 personnes ont appelé, soit une augmentation de près de 12% des appels par rapport à 2021. Trouver des réponses, se sentir moins seul(e), se repérer dans son parcours de soins : chaque appel, chaque échange répond à un besoin singulier.

La Fédération Française des Diabétiques propose gratuitement depuis mai 2020 une ligne d’Écoute Solidaire destinée à soutenir toutes les personnes touchées par le diabète. L'objectif ? Permettre à chaque personne vivant avec un diabète d'échanger sur ses difficultés du quotidien. Elle est accessible tous les jours, de 10h à 20h, y compris les week-ends et jours fériés, et animée par une équipe de 20 Bénévoles Patients Experts, membres d’associations locales, formés spécifiquement à l’écoute.

En 2022 : 585 personnes, 585 histoires différentes, 585 raisons de composer le numéro de la ligne d’Écoute Solidaire

À l’heure du bilan de l’année, les bénévoles ont repéré 4 besoins principaux pour lesquels les appels ont été passés :

- Le besoin de mieux comprendre la pathologie et son traitement au quotidien (35%)
- Le besoin de repères dans le parcours de soins (34%)
- Le besoin d’échanges avec un pair, parfois simplement pour se sentir écouté (11%)
- Le besoin de soutien face à une détresse psychologique (6%)

Vous hésitez encore à appeler ?

Vous avez besoin de parler ? Les bénévoles sont à votre écoute ! Yvonne, Christiane, Aliette, Eric, Christian et bien d’autres se sont engagés : ils prennent du temps pour vous, pour répondre à vos questions, ou pour vous orienter vers les bons interlocuteurs.

*“ Notre objectif est de trouver une solution qui soit adaptée à chaque personne, en tenant compte de sa situation, son territoire et l’environnement dans lequel elle vit. C’est un très gros travail d’écoute et d’analyse, afin d’orienter ou de donner les outils nécessaires : que ce soient des conseils administratifs, la prise en charge de l’éducation thérapeutique, le bon usage des médicaments, l’orientation vers une structure adaptée, ou vers des associations locales, qui pourront l’accompagner par la suite. Après un appel, la personne doit sentir qu’elle a été écoutée, et avoir obtenu une réponse concrète et satisfaisante.” * *Témoignage d’Eric, écoutant, issu du journal “Sophia et vous” n°57.*

En savoir plus sur la ligne d’Ecoute Solidaire : https://www.federationdesdiabetiques.org/jappelle-un-benevole-sur-la-ligne-decoute-solidaire